

NOTRE RÔLE FACE À LA CRISE

Pour gérer les crises, la France métropolitaine compte sept zones de défense et de sécurité.

La Zone de défense et de sécurité de Paris coïncide avec les limites de la région Île-de-France, soit 8 départements : Paris, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne, Essonne, Seine-et-Marne, Yvelines et Val-d'Oise.



Ces crises peuvent être de différentes natures : sanitaires, événements météorologiques, actes terroristes, pics de pollution, risques liés aux grands rassemblements, etc. Elles ont comme point commun de représenter un danger pour les habitants de la région.

Il faut donc les anticiper au maximum, s'y préparer, et les gérer lorsqu'elles surviennent, jusqu'au retour à une situation normale.

Le préfet de Police, préfet de la Zone de défense et de sécurité de Paris, est responsable de la gestion des crises à Paris et en Île-de-France. Pour cette mission, il s'appuie sur le Secrétariat général de la Zone de défense et de sécurité (SGZDS).

informer
et protéger



 prefecturedepolicе.paris

 [prefpolice](https://twitter.com/prefpolice)

 [prefecturedepolicе](https://facebook.com/prefecturedepolicе)

 [prefpolice](https://instagram.com/prefpolice)

 [prefecture-de-police-de-paris](https://linkedin.com/company/prefecture-de-police-de-paris)

 [prefpolice](https://youtube.com/prefpolice)

3430

Service gratuit
+ prix appel


**PRÉFECTURE
DE POLICE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*



LE RISQUE INONDATION

Le Secrétariat général de la Zone de défense et de sécurité (SGZDS) de Paris face à la crue.





ANTICIPER

ÉCHANGER ET CONCEVOIR : Le SGZDS réunit l'ensemble des acteurs concernés par la crue, notamment les opérateurs de réseaux (services essentiels pour la vie courante de la population). Ces échanges permettent de construire une démarche commune et de définir, en amont, les actions et les manœuvres qui pourront être mises en place pendant la crue.

PLANIFIER : Ces actions et manœuvres sont consignées dans un plan de gestion de crise qui définit le cadre d'intervention des acteurs. Il permet d'inscrire les réponses aux interrogations et d'aider les autorités à prendre les bonnes décisions.

TESTER ET AMÉLIORER : Les plans sont régulièrement testés lors d'exercices de crise « sur table » ou sur le terrain. Ces exercices sont organisés par le SGZDS à l'échelle de la région Ile-de-France, mais également au niveau local par les départements et les communes. Ils permettent d'améliorer, de manière continue, les procédures en vue de la survenue d'une crise.



GÉRER

INFORMER : Lorsque l'eau monte et qu'une crue importante s'annonce, la préfecture de Police informe la population. Cette alerte peut se faire par différents canaux : réseaux sociaux, radios, tv, etc. Des informations sont également communiquées pendant toute la durée de la crue : conséquences prévues, risques nouveaux, perturbations, etc.

PROTÉGER : En s'appuyant sur le SGZDS, le préfet de Police, qui pilote la gestion de crise, décide des mesures de protection de la population et des infrastructures à mettre en place : mobilisation des services de secours, évacuation de la population ou encore mise en sécurité de certains réseaux vulnérables.

COORDONNER : Selon les directives du préfet de Police, le SGZDS coordonne l'ensemble des acteurs mobilisés face à la crue. Il pilote les actions menées sur le terrain par les services de secours (sapeurs-pompiers, police...), mais également par les opérateurs de réseaux pour protéger l'intégrité des transports et maintenir l'eau, le gaz et l'électricité dans la mesure du possible.



REVENIR À LA NORMALE

ACCOMPAGNER : Après avoir géré la crise, le SGZDS de la préfecture de Police accompagne le retour à la normale. Lorsqu'il n'existe plus de risque pour la population, le pilotage est transféré à la préfecture de région Ile-de-France.

ÉVALUER LES DÉGÂTS : Le SGZDS contribue à l'évaluation des dégâts causés par la crue. Il facilite aussi la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, qui permet une indemnisation des particuliers et des entreprises touchés par la crue.

SE PRÉPARER : Une fois la crise terminée, un retour d'expérience de la gestion de crise est réalisé pour identifier les points positifs et les axes d'amélioration.



INFORMATIONS UTILES



RISQUE
INONDATION



VIGICRUES



PRÉVISION
MÉTÉO



PREFPOLICE



PRÈS DE
CHEZ VOUS